L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 13 AVRIL 1872. — 45me Année—Vol. XLV.

[illegible]

SAMEDI MATIN, 13 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN AUJOURD'HUI.

[illegible]

Par C. E. Girardey & Co., à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—[illegible]

[illegible]

Par Vincent & Co.—Lingerie de printemps et de lingerie de messieurs, malles; porcelaine [illegible]

ATTENTION !

Propriété améliorée de valeur à l'encan par le shérif :

Nous appelons l'attention publique sur la vente à l'enchère qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés rue Dumaine, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District.

Voir aux annonces.

ATTENTION !

Vente de vins en caisses [illegible] à 10 1/2 heures, par Eugène Tourné.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au "Pelican Printing Office," 112 et 114, rue Povdras.

THEATRES.

Aujourd'hui, Samedi :

OPÉRA—A midi, Don Pasquale; le soir, La Juive.

ACADÉMIE—A midi et le soir, le Black Crook.

CHARLES—Bertha or the Sewing Machine Girl.

VARIÉTÉS—A midi et le soir, Julius Cæsar.

Réduction de la Dette.

[illegible] sont des gens qui poussent des cris de fureuse indignation au seul mot de répudiation. L'honneur de l'Etat, le crédit de l'Etat sont de suite mis en avant comme des arguments irrésistibles pour [illegible]

[illegible]

...des chances contre l'Etat, à 40, 30, 60 ou 90 [illegible] dans l'espoir de réaliser un [illegible]

Il n'est qu'un seul principe de droit qui puisse être invoqué contre une répudiation en masse des dettes contractées depuis quatre ans; c'est que l'Etat, pas plus qu'un particulier en même un mineur, ne peut s'enrichir aux dépens d'autrui. Si, donc, l'Etat a profité de tout ou partie des dettes créées, il doit être considéré comme débiteur jusqu'à concurrence des avantages qu'il a retirés.

Cette raison nous fait préférer à la répudiation, une révision de toutes les lois qui ont engagé l'Etat et une réduction des dettes dans la limite que nous venons d'indiquer. C'est là le droit strict de l'Etat et, en même temps, c'est un règlement équitable.

Les objets volés transmis à des tiers ne donnent pas à ceux-ci un droit de propriété. L'émission de trente millions d'obligations de l'Etat, sans raison, sans cause entre des agents payé aux législateurs, constitue une fraude, un vol au préjudice de l'Etat, et les tiers ne peuvent invoquer de parole titres comme légitimes. Il n'y aurait pas d'honneur à les payer, car il n'y a ni obligation légale, ni obligation morale qui lie le peuple.

La réduction de la dette, dans de larges proportions, est indispensable si l'on veut obtenir une réduction des impôts. Les cinq pour cent que nous avons à payer cette année, à la Nlle-Orléans, ne suffisent pas à couvrir les dépenses, et si nous conservons pour la ville et l'Etat, une dette de plus de soixante millions de dollars, nous ne sortirons jamais de nos embarras financiers, car nous aurons à payer 8 0/0 d'intérêt chaque année sur un capital énorme que nous ne pourrons pas amortir.

Nous sommes dans une de ces situations où il faut trancher dans le vif. Changer nos gouvernants et consentir à payer les folies du régime radical, serait de la puérilité. Il faut nous débarrasser de la plus grande partie de ce lourd fardeau, si nous voulons alléger les charges du présent et ouvrir à la jeune génération qui s'élève un avenir de prospérité propre à faire oublier onze années de calamités et de détresse.

Courses de printemps du Jockey Club de la Louisiane.

JOURNÉE D'INAUGURATION.

SAMEDI, TREIZE AVRIL 1872.

C'est aujourd'hui, la journée d'inauguration des courses de printemps que le Jockey Club de la Louisiane se propose de donner aux Fair Grounds. Le temps promettant d'être favorable, nous espérons voir dans les tribunes et dans l'enceinte des Fair Grounds le plus vaste assemblage de spectateurs et de spectatrices qu'ait jamais attiré l'annonce d'une course à la Nouvelle-Orléans.

Nous avons parlé des améliorations apportées aux tribunes des dames qui sont parfaitement garanties contre les rayons du soleil couchant, mais nous avons oublié de dire que leurs cavaliers pourront rester avec les dames qu'ils escorteront, innovation qui sera accueillie avec faveur.

On remarquera que l'admission à la tribune du club pour une seule journée peut être obtenue par les visiteurs en payant le prix stipulé de deux piastres. L'admission à la tribune publique est de une piastre, et une partie de cette tribune est réservée aux personnes de couleur. Enfin, le prix d'admission dans l'enceinte des Fair Grounds, sans droit d'entrée aux tribunes, est de 50 cents. Ceci permettra à des milliers de personnes qui n'allaient pas habituellement aux courses à cause de l'élévation des prix de prendre part à cet amusement. Le club a voulu faire de ses courses une institution populaire pour toutes les classes de la société et il y réussira certainement.

Voici du reste le tableau des prix d'admission :

Insignes pour la saison (quarter-stretch)	$12 00
4 derniers jours	10 00
dernier jour	5 00
Tribune du Club	2 00
Tribune publique	1 00
Enceinte des Fair Grounds	50

Les enfants au-dessus de dix ans paieront place entière.

On peut obtenir des insignes "Quarter Stretch" au bureau, rue Carondelet No 27. Ces insignes donnent droit à aller partout. Les dames devant être accompagnées par un cavalier pour être admises dans la tribune.

Toutes les voitures doivent entrer par la route de Gentilly. Celles qui vont aux tribunes tourneront à droite, celles qui vont dans le champ de course tourneront à gauche. Les chars des différentes compagnies conduisant aux Fair Grounds partiront de la rue du Canal toutes les cinq minutes, pendant les courses.

Les courses commenceront tous les jours à trois heures et demie précises.

Depuis quelques jours, il n'est question, dans tous les cercles, que de la journée d'inauguration des Courses du Jockey Club de la Louisiane. Elle réalisera toutes les espérances qui ont été fondées sur elle, et le succès prouvera une fois de plus la vérité de l'axiome qu'il faut semer pour récolter.

Les grands préparatifs faits par le Club, les innovations apportées aux règlements, l'importance des prix à disputer, la réputation des chevaux engagés, l'arrivée d'un grand nombre de sportsmen de tous les points de l'Union, la curiosité qu'excite toujours une nouveauté, tout concourt à donner à cette journée d'inauguration l'attrait d'une première représentation. Toute la fashion de la Nouvelle-Orléans sera donc là, et il y aura, en outre, le nombreux public à qui le privilége de se promener dans l'enceinte des Fair Grounds et de s'abriter sous l'ombre des grands chênes est accordé moyennant une somme modique.

On trouvera dans nos colonnes, le programme de cette première journée; en voici le résumé :

La première course sera une course de haies de deux milles avec huit haies. La bourse du Jockey-Club est de mille piastres dont $700 pour le premier, $200 pour le second et $100 pour le troisième cheval.

Voici les entrées :

1. Thomas Clark entre VILLAGE BLACKSMITH, par Vandal et Wagner, 6 ans. Couleurs : jaunette noire, casquette blanche.

2. M. Walsh entre TANGLEFOOT, par captain Beard et Prunella, âgé. Couleurs : vert et vert.

3. W. M. Jennings entre BLIND TOM, 6 ans, par Star Davis et Margrave. Couleurs : jaquette bleue et casquette rouge.

4. H. Gaffney entre MARY HENNESSEY, 4 ans, par Tipperary et Olio. Couleurs : verte et casquette noire.

5. Harrison entre TEMPLAR, par Bulletin et Albion, 5 ans. Couleurs : bleu et blanc, ceinture rouge.

La seconde course sera une grande course dite "Post Stakes" d'un parcours de deux milles pour chevaux de tout âge. L'entrée est de $100, et le club ajoute $3,500, dont $2,500 pour le premier, $750 pour le second et $250 pour le troisième cheval.

Voici les engagements :

1. Le général Buford engage NELLIE GRAY, jument grise de 4 ans, par Commodore et une jument par Imp. Sovereign. Couleurs : bleu et raies blanches.

2. W. R. Babcock engage NELLIE RANSOM, pouliche baie de 4 ans, par Jack Malone et Vesper Light, issue de Childe Harold. Couleurs : bleu, manches et casquette écarlates.

3. W. Cottrill engage SAUCEBOX, pouliche baie de 4 ans, par Star Davis et Skedaddle. Couleurs : rouge et rouge, écharpe blanche.

4. G. W. Stewart engage BARNEY WILLIAMS, cheval bai de 6 ans, par Lexington et Volga, issu de Glencoe. Couleurs : bleu et bleu, ceinture rouge.

5. T. G. Moore engage FRANK HAMPTON, cheval bai foncé de 5 ans par cheval issu de Ayrshire et Charley Balls. Couleurs : bleu et jaune.

6. M. H. Sandford engage MONARCHIST, cheval bai de 4 ans, par Lexington et Mildred. Couleurs : bleu foncé.

On trouvera dans le programme la composition des comités, les noms des juges et autres renseignements.

On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 103 rue du Canal, chez M. S. Hedecke.

La machine à coudre de Grover et Baker a reçu quatre-fois plus de prix, depuis ces dernières années, que toutes les autres ensemble. Allez la voir à la nouvelle succursale, No 139 rue Royale.

— La Gazette [illegible] annonce que Wester[illegible] M. de Bismark, vient d'être remis en liberté [illegible] pour donner lieu à une accusation.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—L'élégant public qui suit les matinées de l'Opéra, entendra aujourd'hui, *Don Pasquale*, opéra-bouffe de Donizetti. Mme Baptini chante Norina; M. Périé, Don Pasquale; M. Blum, Octave, et M. Selva, le Docteur.

Ce soir, *La Juive*, grand opéra en cinq actes, de Donizetti, avec Mlle. Levielli, Mme Durand, MM. Delabranche, Genies, Jourdan et Selva.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Aujourd'hui, à midi, et ce soir, on donnera à ce théâtre la grande pièce féerique *Black Crook*, avec ballets, chants, intermèdes comiques et divertissements, comédies, grottes, mise en scène extraordinaire, etc., etc. Jamais on n'a vu une réunion pareille de choses attrayantes pour la vue et pour captiver l'attention. Le succès augmente tous les jours. Allez donc à l'Académie voir le *Black Crook*.

MUSIQUE CLASSIQUE.—La Société de musique classique donnera dimanche, 14 avril, à 1 heure, son troisième concert, sous la direction de M. G. Collignon. Le programme que nous publions plus loin est fort intéressant. On y fait contribuer Weber, Beethoven, Schumann et Auber.

L'ILLUSTRATION.—La maison Hébert & Cie, au coin des rues de Chartres et Bienville, a reçu le numéro du 23 mars de l'Illustration.

SIXIÈME WARD.—Les électeurs du 6ème Ward sont convoqués aujourd'hui à la salle Lusitanienne Portugaise de Bienfaisance, Chemin du Bayou, entre St-Claude et Tremé, pour procéder à l'élection de délégués à la Convention démocratique d'Etat. L'élection aura lieu de 2 h. de l'après-midi à 9 h. du soir.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.—A dater de lundi, 15 avril, les trains cesseront de partir du Dépôt de la rue Girod, sur la Levée. Le point de départ des convois, à la Nouvelle-Orléans, est rétabli à l'ancien Dépôt, rue des Champs-Elysées, près de la Levée, dans le Troisième District.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chainettet. Elle se vend au No 103, de la rue du Canal.

Pour la commodité de ses amis du Deuxième District, l'agent des machines à coudre de Grover & Baker a établi un dépôt succursal pour la vente de ces machines rue Royale, 139.

Assessment Nos 92, 93 et 94.—Voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de Jos. Bahlman, Thos. N. Blake et J. S. Green, payable au bureau de l'Association Louisianaise d'Assurance, d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle sur la Vie, rue Carondelet 120. Montant payé $6,600.

BONNE OCCASION.—Ces mots s'appliquent à la vente de tout le stock de MM. Lion et Pinsard, rue du Canal, 151 et 153, et dans ce stock se trouvent des chemises françaises, à devants de toile, à $35 la douzaine; faux-cols toile de Florence, à $2 75 la douzaine; mouchoirs de fil à $3 la douzaine, etc., etc.... Tous les articles sont sur ce pied de rabais et les articles de fantaisie sont au-dessous du prix coûtant. Jamais on ne fit de plus belles offres aux acheteurs et nous les engageons à en profiter.

55. 55. 55—Achetez une belle machine à coudre améliorée de Grover & Baker au nouveau local succursal de l'agence de vente rue Royale, 139.

CHAUSSURES A TRÈS BON MARCHÉ—Quand on parle du magasin de chaussures de la rue Ste Anne on sait qu'il s'agit du *Drapeau Rouge*. C'est là que s'opère aujourd'hui le premier et seul grand déballage de chaussures avariées provenant du *City of Galveston*. Il s'est vendu au *Drapeau Rouge* des marchandises sèches provenant du même steamer, à des prix si minimes, qu'elles ont été enlevées par les acheteurs avec une étonnante rapidité. Il n'en sera pas autrement pour les chaussures, et de même qu'il s'est vendu au magasin Ste Anne du coton à *une piastre la pièce*, de même on y trouvera des chaussures à *50 cts la paire*.

—Allez donc au No 65 rue Ste Anne, près Royale.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE,

Avec le concours des amis de la France pour la libération du Territoire Français.

Nous rappelons aux membres du Bureau du comité qu'il y a réunion ce soir, à six heures, chez MM. A. Rochereau & Cie. La question d'un premier envoi de cent mille francs sera sans doute soumise à la réunion.

On verra plus bas que le total des sommes encaissées par le trésorier est de $20,824 99.

Souscriptions reçues au Bureau de "l'Abeille."

François Gallois	2 00
Mme François Gallois (sa femme)	2 00
Laurent Gallois (son fils)	2 00
Listes précédentes	9,849 32
Total des listes de l'*Abeille*	$9,855 32

Sommes encaissées par le Trésorier :

LISTE DE M. T. MOREAU, No 54.

T Moreau	$20 00
H Damien	10 00
Madame Damien	5 00
Anonyme	20 00
A Nadal	10 00
Eug Jacob	10 00
A Sorré	10 00
Neyrey Ferdinand	5 00
E Santin	10 00
Madame H Habert, en or	5 00
Aug Langner	5 00
A [illegible]	5 00
C Testart	5 00
Ben Onorato	5 00
P Boissonneau	15 00
E D	5 00
E F Masson, argent	10 00
Madame Elisa Masson, argent	5 00
Victor Brinsollet	2 00
Mme Lefort, argent	2 00
Mlle Marie Trampf, 10 francs, or	2 00
J M Cressy	5 00
Mlle J Jacquin	50
Georges Damiens, argent	1 00
Beauboy California, argent	50
	$173 00

LISTE DE MM. A. ROCHEREAU & CO.

F Remy (un meuble offert par lui et vendu à l'encan de M. Vignié)	30 00
Joseph Longe	2 00
	$32 00

LISTE DE MME FAUCONNET (2ME REMISE).

Mlle L Riquet	5 00
D H Holmes	50 00
Edouard Philippe Pinel	2 00
	$57 00

LISTE DE M. N. BOUVIER, No. 28.

N Bouvier (mensuel, 2me vers.)	$5 00
T Dousseau	10 00
Paul Dousseau	1 00
V P	2 00
C Dousseau	1 00
Chas. Capdeville (en argent)	1 50
F L Duplesch	10 00
Vr. Girardeau	50
Mme Bouvier (mensuel, 2me vers.)	4 00
Eugénie Bouvier (2me versement)	1 00
Tos. Bouvier (2me versement)	1 00
T Gueydan	5 00
B Ollé	5 00
P Gourdin	10 00
C Renaud	2 00
J B Renaud	5 00
M Bochet	25 00
	$89 00

LISTE DE "L'AVENIR", No. —

T E B	$5 00
E F Dénéchaud	2 50
	$7 50

LISTE DE M. B. ANTONI, No 40.

Barthelemi Antoni	$ 20 00
T Zeler	5 00
Antoine Valenzia	[illegible]
Dominique Sicard	[illegible]
Magna Joseph	[illegible]
J Schmidt	1 00
Louis St-Hilaire	50
Un Bonapartiste enragé	50
Un mauvais Prussien	[illegible]
J Peyrat	2 00
J Lavigne	1 00
Virginie Lavigne (argent)	20 00
Jeanne Lavigne (argent)	1 00
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
J M [illegible]	[illegible]
Philippe [illegible]	[illegible]
Joseph [illegible]	[illegible]
Etienne [illegible]	[illegible]
J B Trimaldi	[illegible]

LISTE DE M. TH. [illegible], No 28.

Jean Rey	$ 5 00
Arthur Barry (argent)	[illegible]
[illegible]	5 00

Total	[illegible]
Liste de la "Renaissance Louisianaise" [illegible]	[illegible]
Listes publiées par "l'Abeille" [illegible] à ce jour	[illegible]
Listes précédentes	[illegible]
Total général	$20,824 99

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

(Dépêches spéciales à l'Abeille.)

Grand Meeting [illegible]

[illegible]

Acclamations [illegible] pour Trumbull et Schurz.

Ils dénoncent l'administration actuelle comme [illegible] et corruptrice.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 12—Le *Times* dit que le gouvernement anglais [illegible] l'affaire de l'*Alabama* [illegible]

Si les Etats-Unis n'abandonnent pas leurs réclamations pour dommages indirects avant que le tribunal soit prêt, [illegible] la Grande-Bretagne retirera sa ratification du traité de Washington.

Madrid, 12—Señor Castelar, républicain espagnol très connu, a harangué un meeting à Séville, hier soir. Il a dit que son parti aspirait à la formation des Etats-Unis d'Europe et à la fondation d'une république universelle.

Londres, 12—A la Chambre des Communes, ce soir, M. Rathbone a demandé si le gouvernement avait envoyé ou avait l'intention d'envoyer son contre-exposé au tribunal arbitral de Genève.

M. Gladstone a répondu que cela était fait et expédié. Il n'y a rien de relatif aux réclamations de dommages indirects. Une note annexée réserve tous les droits de la Reine dans cet arbitrage, ce qui dégage entièrement le gouvernement de toute obligation de compromis.

Le ministre Schenck averti, a dit qu'il n'y avait aucune objection de sa part. Le contre-affaire américaine sera présentée au tribunal sans préjudice aux droits des deux parties.

Ce ministre a informé en outre le comte Granville qu'aucun exposé n'affecterait la position prise par la Grande-Bretagne dans la question des dommages indirects.

M. Disraeli demande la production des documents et demande si le président-juge Cockburn devait reprendre sa tâche comme membre du tribunal de Genève. A la dernière question Gladstone a répondu affirmativement; quant aux papiers ils seront bientôt communiqués.

M. Disraeli réplique que la réponse du gouvernement admet de prime abord, et par cela même, la justice des réclamations américaines.

M. Gladstone a promis de nouveau la présentation prochaine des documents.

Londres, 12—Granville, à la Chambre des Lords, a fait aux questions de Lord Stanhope une réponse semblable, substantiellement, à celle de Gladstone à la Chambre des Communes.

Le comte Russell censure le gouvernement et dit qu'en aucun cas il ne fallait consentir à la considération de réclamations pour dommages indirects. Russell prévient que le 22 du courant il présentera une motion pour une adresse à la reine, ayant pour but la suspension des procédures devant le tribunal arbitral.

A la Chambre des Communes plusieurs orateurs ont dénoncé la Société internationale en disant que son quartier général est à Londres et que c'est de là qu'a été envoyé l'ordre de brûler Paris. L'Angleterre, disent-ils, ne doit pas être un lieu de refuge pour les ennemis de toute société.

Paris, 12 au soir—Rentes 55 70.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Brownsville, 12—Des avis de Camargo, allant jusqu'au 10, annoncent que Guerra a été repris et gardé par les troupes du gouvernement, sous le sol. Manchaiha, et que Nueva Laredo est assiégé par les mêmes forces.

Un courrier de Tampico rapporte que les révolutionnaires [illegible] commettent des déprédations et tirent quelquefois sur les citoyens notables qui ne coopèrent pas avec eux.

Les généraux Trevino et Quiroga sont, dit-on, à 15 milles de Matamoros, s'avançant toujours sur cette ville.

On dit qu'un capitaine et 20 hommes de Cortina ont déserté aujourd'hui en passant sur la rive texienne et qu'un homme s'est noyé.

Le bruit court ce soir qu'une portion de la garde nationale de Matamoros a tenté de se révolter, mais on ne sait rien de positif à ce sujet.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 12—Le comité des élections refuse la motion de renvoyer Bowen parce qu'il occupait une place d'Etat que son siége était contesté. Les chances paraissent favorables à Bowen.

SÉNAT.—Le bill de la Chambre pour avoir un état des réclamations examinées passe et va au Président.

Un bill remboursant les taxes sur les liqueurs brûlées dans les entrepôts de douane, passe.

M. Sawyer, du comité de l'éducation et du travail, rapporte un bill prolongeant, de deux ans, à partir de juillet prochain, le temps pendant lequel les Etats pourront se conformer aux clauses de l'acte du Collége d'agriculture.

La prétention d'Abbot à un siége pour représenter la Caroline du Nord est mise en discussion. M. Morrill, du Vermont, parle contre l'admission d'Abbott et dénonce la doctrine qu'une minorité d'un corps électoral puisse élire un sénateur ou tout autre officier comme mauvaise et non américaine.

Washington, 12—On a repris à la Chambre le bill des allocations. Un amendement autorisant l'allocation de $50,000 pour annoncer les lois, a passé.

Un amendement réduisant les allocations du service civil de [illegible] à $16,000 a passé par un vote de 116 contre 55.

Un amendement pour vendre les terrains du capitole a été adopté par 87 contre [illegible], avec une limitation de dépense à [illegible] et la condition que la voie ferrée devant la porte ouest du capitole sera enlevée dans deux ans.

Washington, 12—Les Etats-Unis soutiennent que la Cour Suprême n'a pas de juridiction pour [illegible], détenu par le marshal en vertu d'un mandat de Cour émis par la Cour de Circuit pour félonie en vertu de l'acte d'exécution de 1870.

Bristow parlera le premier, puis Stanberry et ensuite l'avocat-général, Reverdy Johnson, terminera les débats lundi.

[illegible]

NOUVELLES DIVERSES.

Memphis, 12—Le marshall des Etats-Unis fait annoncer des pouvoirs à [illegible]

[illegible]

[illegible]

NOUVELLES DES RIVIERES.

St-Louis, 12—Le steamer Belle St-Louis est arrivé avec 25 passagers et 7 corps de personnes mortes dans la traversée. [illegible]

[illegible]

TEMPÉRATURE.

Probabilités.—Beau temps généralement [illegible]

MARCHÉS AMERICAINS.

[illegible]

(Dépêche [illegible])

[illegible]

Courses ! Courses !

LOUISIANA JOCKEY CLUB.

PREMIÈRE JOURNÉE — SAMEDI, [illegible]

PREMIERE COURSE — [illegible]

1. Thomas Clark entre le cheval bai [illegible] VILLAGE BLACKSMITH [illegible]

2. M. Walsh entre TANGLEFOOT [illegible]

3. W. M. Jennings entre BLIND TOM [illegible]

4. H. Gaffney entre MARY HENNESSY [illegible]

5. E. Harrison entre TEMPLAR [illegible]

1. Le général A. Buford engage NELLIE GRAY [illegible]

2. W. R. Babcock engage NELLIE RANSOM [illegible]

3. W. Cottrill engage SAUCEBOX [illegible]

4. G. W. Stewart engage BARNEY WILLIAMS [illegible]

5. T. G. Moore engage le cheval bai brun [illegible] FRANK HAMPTON [illegible]

6. M. H. Sandford engage MONARCHIST [illegible]

[illegible]

RÈGLEMENTS.

[illegible]

COMITÉ DE RÉCEPTION—[illegible]

[illegible]

Souscription Française. [illegible]

C. C. LEWIS, Secrétaire.

CHAS. D. DELERY, [illegible]

CAFÉ BISMARK,

[illegible] RUE ROYALE [illegible]

Concert tous les soirs

Par un ORCHESTRE INCOMPARABLE.

Vin de Catalogne.

60 Barriques VIN ROUGE pour familles, à vendre par [illegible]

Vente Volontaire.

LIQUIDATION [illegible] — M. F. GAUDIN [illegible]

Perdu.

[illegible]

Boucle d'Oreilles Perdue.

[illegible]

Perdue.

[illegible]

MAGASIN STE. ANNE.

DRAPEAU ROUGE.

65 .... Rue Ste-Anne, près Royale 65

3650 paires de Chaussures

Provenant du "City of Galveston".

2500 PAIRES DES MEILLEURES MARQUES, [illegible]

Le Sirop Pectoral Balsamique de [illegible]

[illegible]

MAGASIN DE TAPIS.

17 ...... CHARTRES 17

A. BROUSSEAU & CIE. [illegible]

[illegible]

Société de Musique Classique.

Dimanche, 14 avril, à 1 heure.

Troisième [illegible]

[illegible]

J. A. [illegible] — Henri CHAURANT

La seule Fabrique de CONFISERIE AU SUD,

Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

98 ... Rue Vieille-Levée ... 98

La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de CANDI

A la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS [illegible]

GOMMES, DRAGÉES, LOSENGES, etc.

CHOCOLATS.

[illegible] GATEAUX,

SIROPS au jus de fruits.

[illegible]

FRAISES, &c.

H. CHAURANT & Co.,

98 ...... Rue Vieille-Levée 98

G. W. DUNBAR & SON

[illegible]

SIROPS DE FRUITS

[illegible]

IMPOSSIBLE

[illegible]

10 cts.

[illegible]

Crescent City Steam Sash, Doors and Blind Factory,

[illegible]

A. BOUTNER.

[illegible]

AU MAGASIN DE

A. B. GRISWOLD & CO.,

[illegible]

A. B. GRISWOLD & CO.

[illegible]

F. LIMONGY.

[illegible]

P. MALLARD,

Vin Rouge.

[illegible]

COMMAGERE & LAMBERT.

EN DEBARQUEMENT

Des navires Ankather et Fenfrède, de Bordeaux. Attendu, de Marseille, par le navire Michel Galeola, et en magasin, à vendre par le soussigné :

200 Barriques vin rouge et blanc, [illegible]

—CONSERVES—

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU COMMERCE

De la Nouvelle-Orléans.

[illegible] ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux règlements de sa Charte, la Compagnie publie [illegible]

[illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI

DE NORMAN & REISS,

[illegible]

UNE DES PLUS IMPORTANTES [illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE

[illegible]

NORMAN & REISS

RUE VIEILLE-LEVÉE,

[illegible]

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISE, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANAS, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATURES, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par

NORMAN & REISS,

[illegible]

Reçu par les

DERNIERS STEAMERS D'EUROPE :

200 Flacons SIROP DE RAIFORT iodé, [illegible]

CAPSULES Mothes, Raquin, [illegible]

ALCOOLATURES,

POMMADE aux Concombres,

CAPSULES, DRAGÉES et GRANULES PHARMACEUTIQUES,

SANGSUES Hongroises,

VACCIN DE GENISSE,

PARFUMERIE et BROSSERIE des premières Maisons Européennes et Américaines.

Aussi—TOUS LES MÉDICAMENTS Patentés connus aux États-Unis.

ST-CYR FOURCADE,

PHARMACIEN,

215 ...... CANAL 215

JOS. BRANDNER,

MARCHAND-TAILLEUR,

34 ...... rue Bourbon 34

Entre les rues Douane et Bienville.

Vins, Liqueurs et Groceries.

[illegible]

F. LIMONGY,

Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

PREMIER ÉTAT TRIMESTRIEL.

[illegible]

C. CAVAROC, Président.

G. LAMARY, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. [illegible] 6 avril 1872.

G. LE GARDEUR, JR., Notaire public.

[illegible]

GAZAUX & VERGNOLE,

[illegible]

VINS, LIQUEURS, &c.,

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 12 AVRIL — CLASSE No [illegible]

[illegible]

LOUIS GRUNEWALD,

129 — Rue du Canal — 129

[illegible]

"WHISKY DEXTER"

"AMBER NEW FOUNDLAND"

[illegible]

JULES TARDOS, Agent.

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

INTÉRÊT SUR DÉPOTS.

Banque Nationale Crescent City

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

CHARLES FAURIE JR., Caissier.

[illegible]

C. L. CHAPOTEL

FERBLANTIER,

Encoignure Bourbon et Bienville,

[illegible]

FERBLANTERIE,

[illegible]

Water Works.

[illegible]

SECURITY

Life Insurance and Annuity Company,

NEW YORK.

[illegible]

Important pour les Cafés et Salons de Bière.

[illegible]

J. E. MERILH & Co.

179 ...... Rue Poydras 179

[illegible]

V. BEMORVELLE

PHARMACIE GRIFFO,

285 . . ROYALE . . 285

[illegible]

Bandages herniaires.

[illegible]

REDMOND B. MANNION

[illegible]